



ORGANISME
DE JUSTICE
ALTERNATIVE

GARDE TA NEIGE !

En hiver, les chutes de neige s'accumulent... et les bancs de neige aussi ! Certains ont la mauvaise habitude de souffler leur neige chez le voisin. Le geste n'est pas forcément malveillant, mais cela peut nuire à votre sécurité ou à votre qualité de vie.



La première chose à faire, c'est d'en discuter avec le voisin concerné. Il ne réalise sans doute pas que cette habitude constitue un risque pour votre sécurité. Mais si la discussion ne permet pas de régler le problème, la Ville vous propose sans frais une solution de justice alternative pour éviter le conflit : le service de médiation de quartier de Mesures Alternatives des Vallées du Nord (MAVN).

Une équipe de professionnels passionnés de la médiation citoyenne vous offre accompagnement et conseils pour régler votre chicane de voisins. Quand la neige s'accumule, ne perdez pas de vue qu'il existe une solution. Passez un coup de fil à MAVN, au 450 436-6749, poste 104, ou visitez le site MAVN.